

## Situation au 31/12/2008

### Répartition par catégorie, et famille professionnelle

	Hommes	Femmes	Total	Taux de féminisation
<b>Personnel hors catégorie</b>				
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0%</b>
<b>Catégorie I (métiers A, B )</b>				
Personnels d'enseignement et recherche	46	7	53	13,2%
Personnels administratifs et de gestion et personnels techniques et de logistique	3	0	3	0,0%
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>7</b>	<b>56</b>	<b>12,5%</b>
<b>Catégorie II (métiers C à I et R)</b>				
Personnels d'enseignement et recherche	78	41	119	34,5%
Personnels techniques et de logistique	18	4	22	18,2%
Personnels administratifs et de gestion	13	28	41	68,3%
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>73</b>	<b>182</b>	<b>40,1%</b>
<b>Catégorie III (métiers J à P)</b>				
Personnels techniques et de logistique	33	7	40	18%
Personnels administratifs et de gestion	11	53	64	83%
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>60</b>	<b>104</b>	<b>57,7%</b>
<b>Total général</b>	<b>203</b>	<b>140</b>	<b>343</b>	<b>40,8%</b>

#### Eléments supplémentaires sur le taux de féminisation du personnel :

Personnels d'enseignement et de recherche :	27,91%
Personnels techniques et de logistique :	17,74%
Personnels administratifs et de gestion :	77,14%

#### - Pour les personnels "Enseignement et Recherche"

**Catégorie I** La différence entre le salaire de base annuel brut moyen des hommes et celui des femmes s'élève à 5 833 €, soit un écart favorable aux hommes de 8,1% du salaire annuel moyen d'un enseignant-chercheur de catégorie I.

La représentation féminine est de 13% et s'accroît de 3 points.

**Catégorie II** La différence entre le salaire de base annuel brut moyen des femmes et celui des hommes s'élève à 1 904 €, soit un écart favorable aux femmes de 3,9% du salaire annuel moyen d'un enseignant-chercheur de catégorie II.

La représentation féminine est de 34,5% et diminue de 0,6 point.

Pour l'ensemble des enseignants-chercheurs, la représentation féminine est de 27,9% (+ 0,8 point par rapport à 2007).